

Corruption et systèmes éducatifs africains au sud du sahara

Joseph Dougoudia LOMPO*

Résumé

Les systèmes éducatifs africains au sud du Sahara sont confrontés à une dure réalité dont on parle peu dans la littérature scientifique : la corruption.

Cet article se propose d'évoquer à partir du cas du Burkina Faso, comment se manifeste la corruption entre les différents acteurs des systèmes éducatifs :

- parents d'élèves / personnels adultes des établissements scolaires (enseignants, chefs d'établissement, surveillants) autour des inscriptions et des examens ;
- élèves / enseignants autour des notes ou moyennes sexuellement ou financièrement transmissibles.

Il s'agit également des conséquences de la corruption sur l'individu comme sur le système.

Enfin quelques pistes de réflexions ont été dégagées afin de lutter contre le fléau qui gangrène bon nombre de systèmes éducatifs africains.

Mots-clés : corruption, harcèlement sexuel, systèmes éducatifs africains au sud du Sahara, établissements scolaires, détournements, enseignants, élèves, chefs d'établissement.

Corruption and sub-saharan african educational systems

Abstract

Sub-Saharan African educational systems are facing a sad fact which is hardly mentioned in scientific writings: corruption.

This article, from the case of Burkina Faso, aims at investigating the manifestations of corruption between the different educational actors:

- students' parents/school staff(teachers, headmasters, supervisors) through school enrolments and exams ;
- students / teachers through sexually or financially transmitted exam marks or pass marks.

The article also deals with the consequences of corruption on the individual person as well as the educational system.

To conclude, it proposes ways and means so as to fight against this curse that hinders a number of African educational systems.

Keywords: corruption, sexual harassment, sub-Saharan African educational systems, school, misappropriation of funds, teachers, students, headmasters.

* Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation à l'Université de Koudougou, E-mail : dougoudia@yahoo.fr

Introduction

Les liens entre corruption et violence scolaire sont une topique majeure en Afrique au sud du Sahara. Au cours d'une recherche au Burkina Faso, basée à la fois sur une enquête de victimation nationale et sur une enquête ethnographique comprenant de nombreux entretiens, ce thème est apparu lié à des problèmes de relations entre élèves et personnels des établissements, mais aussi à des difficultés dans la relation entre le corps enseignant, l'administration et le pouvoir politique. Les parents d'élèves sont également inclus dans ces difficultés.

A partir de cette enquête, des entretiens, observations et revue de presse nous montrerons, pour le Burkina Faso mais aussi pour d'autres pays africains :

- les liens de corruption entre parents d'élèves et personnels adultes des établissements pour faire admettre leur enfant ;
- les liens de corruption enseignants - élèves pour obtenir de bonnes notes. Ces liens de corruption sont aussi à lier à un problème très présent dans nos pays, à savoir ce qui est souvent appelé dans le langage courant les « Moyennes Sexuellement Transmissibles » et les « Moyennes Financièrement transmissibles ». Les tensions entre élèves et enseignants peuvent être fortes à cet égard ;
- le détournement d'argent a amené des événements parfois dramatiques – manifestations d'élèves durement réprimées. Au plus haut niveau, la corruption pour obtenir un poste est aussi présente.

Dans ces conditions on s'interrogera sur les conséquences de la corruption, mais aussi sur le sens des violences réactives à cette corruption. On s'interrogera également sur la déontologie de la construction d'observatoire de la violence en Afrique qui ne doit pas devenir prisonniers de ces luttes d'influence et de ces pratiques corruptrices.

Mais avant tout élucidons quelques concepts clé.

Elucidation conceptuelle

Il semble judicieux de définir quelques concepts pour une meilleure compréhension du développement qui va suivre. Il s'agit essentiellement du concept de corruption avec ses variantes comme le harcèlement.

La corruption

Selon Le Petit Larousse « *corruption* » vient du latin « *corruptio* ». La première définition de ce concept est relative à la substance. C'est l'action de corrompre. Or corrompre, selon le dictionnaire Le Petit Robert, renvoie aux verbes troubler, altérer, décomposer. Il ajoute que sur le plan moral c'est « *altérer ce qui est sain, honnête, dans l'âme* ». Le Secrétaire Permanent du REN-LAC¹ lorsqu'il affirme que le terme corruption « *évoque une série d'images du mal* » et qu'il « *renvoie aux facteurs*

¹ Le Réseau National de lutte anti-corruption.

de destruction de ce qui est sain » (SP/REN-LAC, 2002 : 49), d'où l'idée de pourrissement, de dépravation, d'avilissement, de perversion, de souillure, de vice. En d'autres termes, c'est le fait de faire agir quelqu'un contre sa conscience moyennant quelques avantages ou privilèges. Il s'agit là de corruption active. C'est peut être aussi le fait de se laisser corrompre. Il est alors question de corruption passive.

D'une manière générale, le terme corruption nous fait tout simplement penser à un état de décomposition morale d'une société donnée.

Pour le code pénal burkinabè, la corruption c'est quand un agent de l'Etat agréé des offres ou promesses, « *reçoit des dons ou des présents pour faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, même juste, non sujet à salaire... ou s'abstient de faire un acte qui rentre dans l'ordre de ses devoirs* » (article 156). L'Organisation des Nations Unies quant à elle, définit la corruption comme étant « *le fait d'abuser de ses prérogatives officielles pour en tirer un gain personnel* » (SP/REN-LAC, 2002 : op. cit.).

À travers le concept de corruption, il y a aussi le harcèlement dont l'étymologie renvoie au vieux français « *herser* » qui signifie « *frapper* », « *soumettre à des attaques incessantes* », « *tourmenter avec obstination* ».

De l'avis de C. GELLMAN-BARROUX et R. GELLMAN (1996), le harcèlement fait référence aux pressions exercées sur autrui dans le but de parvenir à un désir par des sévices corporels ou des répressions diverses. Le harcèlement peut être moral, psychologique comme il peut être sexuel. D'aucuns comme LEPASTIER (1996) pensent à une action masculine en position hiérarchique supérieure sur la gente féminine en subordination. C'est occulter quelque peu l'autre aspect du harcèlement qui relève de la séduction. Cet autre aspect n'exclut aucun genre et semble même se rapporter plus au genre féminin.

« *Le harcèlement sexuel évoque d'emblée un phénomène social qui décrit des situations où s'exercent sur une personne dominée des pressions visant à la faire accéder contre son désir propre à celui d'une autre personne ayant sur elle des moyens d'action* » C. GELLMAN-BARROUX et R. GELLMAN, 1996 : 55).

Observatoire de la violence scolaire

C'est une structure ou un établissement scientifique qui se donne pour mission d'étudier et de suivre l'évolution du phénomène de la violence dans les écoles, collèges et lycées. Cette mission s'étend également à la réflexion pour une résolution du problème.

Le concept de violence scolaire au centre de la préoccupation de l'observatoire se définit comme étant, en milieu scolaire, « *une affaire de coups et de mauvais traitements* » (MICHAUD, 1986 : 5). La violence scolaire revêt plusieurs formes : les incivilités (insultes et bousculades), les crimes et délits (les vols, les cambriolages, les extorsions, les coups et blessures, le trafic et l'usage de stupéfiants, les rackets...), le sentiment d'insécurité ou de violence, les accidents de fonctionnement, les « *auto-violences* » (le suicide et l'automutilation). Dans cet article, il sera question des actions à répercussions négatives des acteurs du système éducatif les uns sur les autres.

Aperçu méthodologique

Comme évoqué dans l'introduction cet article a été suscité par une enquête de victimation et d'étude ethnographique. C'est dans le cadre d'une thèse que l'étude de la violence des établissements secondaires au Burkina Faso a été entreprise. Des 13 régions du pays, 12 ont servi de champ d'investigation, les questionnaires remplis de la 13^e étant parvenus tardivement.

Au titre de l'échantillon, 1 127 élèves et 300 personnes adultes (professeurs, chefs d'établissement, surveillants, secrétaires) de 83 établissements en milieu urbain, semi-urbain et rural ont été pris en compte. Des entretiens et des observations sur le terrain ont été menés. Etant donné que c'était une œuvre quelque peu pionnière au Burkina Faso, en terme d'études poussées, le recours aux articles de presse a été une réalité.

C'est en essayant d'établir un état de lieux des violences dans les établissements secondaires qu'est apparue la corruption comme un phénomène à prendre en considération. Avec le Web lorsque le besoin de complément de données s'est fait sentir, la similarité du vécu de vie s'est faite jour au niveau de plusieurs pays africains et en particulier ceux d'Afrique au sud du Sahara. C'est dire que l'étude, en son temps, a été entièrement menée au Burkina Faso mais en ce qui concerne typiquement la corruption dans les systèmes scolaires, c'est une extension grâce, une fois encore, à la presse et au Web. La limite objective de l'étude peut être le fait que les journaux sont souvent à l'affût du sensationnel. Mais peut-on vraiment s'en passer à l'étape actuelle de l'étude d'un phénomène dont la réalité a été longtemps tue ? G. BLUNDO et J. P. OLIVIER de SARDAN (2001), n'affirment-ils pas que sur le plan mondial, les travaux sociologiques et anthropologiques sur la corruption sont rarement entrepris contrairement à ce qui se passe en sciences politiques et en économie politique ?

Quelques études ponctuelles réalisées dans certains pays ont constitué un apport non négligeable.

En tout état de cause, c'est sur cette base que les différentes manifestations de la corruption dans les systèmes éducatifs ouest-africains ont été appréhendées.

Considérations générales sur la corruption

La corruption est un fléau planétaire. Selon Etienne PERROT (1992-1993), la seule différence entre les pays du Nord et ceux en voie de développement, c'est que sans être forcément plus forte, elle est plus visible dans les derniers que dans les premiers. Il reste que « *la corruption constitue la plaie la plus criante de l'administration africaine* » d'après DIAKITE (1986 : 71). Il affirme même qu'elle gangrène même le développement de ces pays en prenant l'allure de quelque chose d'institutionnalisé, ancré dans les mœurs et dans les consciences.

C'est souvent des organisations internationales comme Transparency International qui font l'état de la question au sujet de nos pays. C'est ainsi que sur 90 pays, le Burkina Faso a occupé le 25^e rang des pays les plus corrompus, le 10^e sur 22 pays africains et le 3^e dans la CEDEAO (REN-LAC, 2000).

Il y a lieu donc de reconnaître que la corruption a été en son temps perçue comme un fait patent en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, le REN-LAC, dans son introduction à la table ronde sur la corruption dans le système éducatif burkinabè en 2002, affirmait que la corruption était « *un sport national* » (Conférences publiques REN-LAC, 2002 : 40).

En cette année 2002, la corruption a fait un bond spectaculaire au niveau du système éducatif burkinabè : en effet, du rang de 9^e en 2001 le système éducatif au plan national a occupé le 4^e rang.

Conscients de la réalité de la corruption et sans doute de l'ampleur qu'elle prend, beaucoup de gouvernants ont créé des structures de contrôle ou de lutte contre la corruption. Les retombées de l'existence de ces structures ne sont pas ou pas encore papables.

Que ce soit au Burkina Faso ou que ce soit dans les autres pays de l'Afrique subsaharienne la corruption au niveau scolaire se manifeste même si ses formes sont variées.

Corruption entre parents d'élèves et personnels adultes des établissements

La corruption entre parents d'élèves et personnels adultes des établissements scolaires est un phénomène préoccupant. À voir de près, on dirait qu'à chaque pays, ses pratiques avec sans doute des dénominateurs communs. « *Partout on assiste à la pollution des rapports par l'argent* » comme écrit le quotidien malien *L'Essor* n° 16145. De la recherche de la place pour les enfants à la recherche des diplômes en passant par le souci de bonnes notes ou moyennes en vue de passer en classe supérieure, la corruption prend des formes variées.

La tourmente des inscriptions

La rentrée scolaire dans les établissements scolaires publics constitue un cauchemar et pour les parents d'élèves et pour les personnels adultes des établissements en général et les chefs d'établissement en particulier. En effet, la sollicitation des places est forte bien que celles-ci soient limitées. Aussi, les coûts trop élevés de l'enseignement privé poussent-ils les parents d'élèves à se tourner vers les établissements publics. Face à une telle situation des chefs d'établissement, des professeurs, des surveillants se livrent à des trafics de places. Alors que les Burkinabè regagnaient la mère patrie suite aux exactions qu'ils ont subies en Côte d'Ivoire, le problème de la scolarisation de leurs enfants était très préoccupant. Pour le personnel administratif du Lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo-Dioulasso c'était une aubaine. À l'occasion 106 inscriptions frauduleuses furent dénombrées. Pour chaque enfant de la diaspora il a été demandé 60 000 FCFA soit au moins le double de la scolarité officielle (*Sidwaya* du 22 avril 2003).

Toujours au Burkina Faso, au Lycée Philippe Zinda Kaboré, on a relevé plusieurs classes non déclarées au ministère chargé de l'enseignement secondaire ; les frais de scolarité ainsi prélevés ont été empochés par certains membres de l'administration de cet établissement. Rien d'étonnant quand on se retrouve avec des effectifs de 140 élèves (LOMPO D.J., 2005).

Au Niger, une enquête menée à Niamey en milieu scolaire (ANLC/TI) fait état d'une situation quelque peu rocambolesque : on peut réinscrire un enfant exclu pour insuffisance de travail, moyennant un peu d'argent (1 500 à 3 000 FCFA).

Au Cameroun, on rencontre le phénomène sous la même réalité. Il a pris une ampleur telle qu'il appauvrit considérablement les parents d'élèves. Par exemple, au lieu de 7 000 FCFA une somme de 100 000 FCFA a été demandée à un chauffeur pour l'inscription de son enfant (*Le Soleil* du 16 juin 2003 sur ufctogo.com).

La corruption en milieu scolaire en relation avec les inscriptions touche beaucoup de personnes. Au Bénin, 48 % des parents d'élèves ont déclaré avoir payé d'autres frais en dehors de la contribution scolaire (<http://siteressources.worldbank.org>).

À propos des examens et concours

En 2003, au Burkina Faso, 14 concours directs de la fonction publique furent annulés pour raison de fraude (*Sidwaya* n° 4867 du 27 octobre 2003). L'on sait que lorsqu'il y a fraude c'est que des gens ont été soudoyés. À l'un de ces concours, celui de la douane, plusieurs copies ont été reconnues avoir été traitées par une même et seule personne.

Au titre des examens scolaires, la corruption est très répandue. Souvent, à ce niveau ce sont les parents d'élèves qui en sont les acteurs. Rien qu'en 2002, dans son rapport annuel le REN-LAC a fait mention des cas d'un parent d'élève commerçant qui a proposé à un examinateur 200 000 FCFA pour qu'il « arrange l'examen de sa nièce au baccalauréat », d'un gendarme qui a promis une forte somme à un président de jury pour ces deux filles. En miroitant l'argent à la face de tous ceux qui ont à charge les examens, les corrupteurs déstabilisent leur conscience.

En témoignent les propos de ce correcteur dans le même rapport : « j'ai été correcteur au jury n° 4 au Lycée Montaigne pendant la session 2002 du BEPC ; *Il y a eu des secrétaires qui ont beaucoup « dealé » dans la majoration des points. La contrepartie financière variait entre 50 000 et 100 000 FCFA* ».

Au Tchad, il y a lieu de parler de gymnastique pour ne pas parler d'un vrai parcours de combattant. En effet, pour « réussir » à certains concours comme celui d'entrée à l'école normale des instituteurs, le corrupteur doit intervenir à plusieurs niveaux de la chaîne des intérêts : « *soudoyer pour avoir une fuite d'épreuves et ensuite se payer les bonnes grâces d'un parrain qui doit nécessairement se retrouver au niveau du secrétariat du concours. Ce second stade donne une occasion rêvée à des escrocs de tout poils de se positionner, chacun devient subitement influent, capable de tout* » (*Tchad Culture*, septembre 1999).

L'enquête de l'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption montre que « la corruption met face à face les correcteurs et les parents d'élèves mais que « *des groupes d'enseignants ou de complices se forment principalement pendant les périodes d'examens pour offrir des services de fraude et promettre le succès aux examens pour les élèves* ». Ces personnes peuvent même contacter des élèves et les contraindre à convaincre leurs parents à faire recours à leur service.

Comme on peut se rendre compte les débuts et les fins d'années sont des moments propices à la corruption au travers les inscriptions dans les établissements publics et les examens de fin d'année sans oublier les concours devant donner lieu à un emploi.

Les moyennes sexuellement transmissibles (MST) et les moyennes financièrement transmissibles (MFT)

Ces deux appellations renvoient à la corruption entre élèves et professeurs. Les MST ainsi surnommées par les élèves en déformant l'ancienne notion de « maladies sexuellement transmissibles » (LOMPO D. J., 2005 : op. cit.) évoquent très clairement la réalité du harcèlement sexuel dans les établissements scolaires.

Au Burkina Faso, les enseignants et les élèves, même si c'est dans des proportions différentes, reconnaissent la véracité du phénomène. En témoignent les statistiques : 35 % des élèves, comme l'indique le graphique 1, pensent que les professeurs passent par des notes pour avoir des relations coupables avec les filles ; ils sont 34,5 % (graphique 2) qui pensent que ce sont les filles qui séduisent les professeurs. Etant donné le voisinage de ces statistiques, on peut dire que filles comme professeurs sont tous de potentiels auteurs de harcèlement. Au regard du rôle socialement reconnu des enseignants, à savoir leurs rôles d'éducateurs et tenant compte de leur maturité, il est difficile de les prendre pour victimes. Ils n'encourent aucune peine en cas de refus contrairement aux filles qui souvent récoltent alors de sales notes pouvant les mener au renvoi.

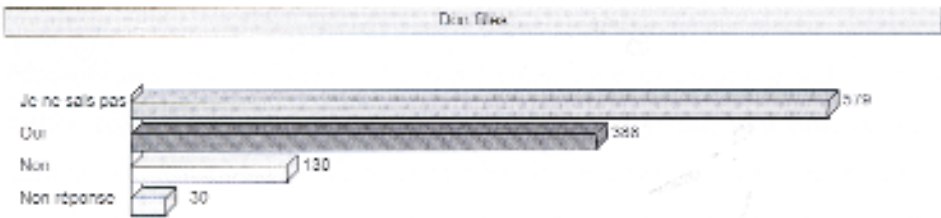


Figure 1. Les élèves sur l'obtention des moyennes ou notes par le sexe (source : Thèse LOMPO D.J., 2005).

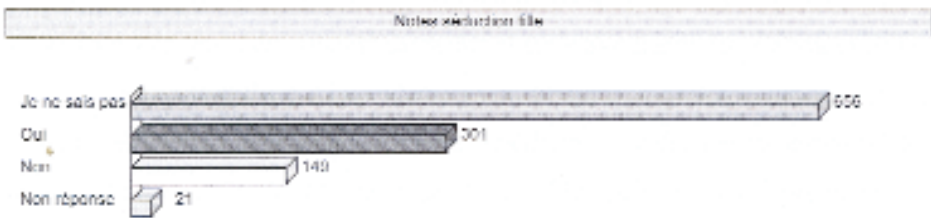


Figure 2. Séduction des professeurs par des filles pour avoir de bonnes moyennes ou notes (source : Thèse LOMPO D.J., 2005).

Le Burkina Faso n'est hélas pas un cas isolé dans la sous-région ou même en Afrique sub-sahélienne.

En Côte d'Ivoire, le phénomène est tellement criard que les autorités se sont vues obligées de sortir de leur réserve. En effet évoquant cette réalité, le Ministre de l'éducation nationale révélait que 37 % de filles abandonnaient l'école à la suite de grossesses non désirées et que « *ces grossesses étaient imputées dans la majorité des cas aux enseignants* » (http://www.eurofem.org/02.info/22contri/2.07.fr/4fr.viol/20fr_vio.htm). La situation était telle que les autorités voulurent légiférer en la matière : la réprobation des enseignants fut sans appel car on touchait selon eux aux avantages liés à leur métier ; ceci n'est pas sans rappeler ce que les enseignants burkinabè appellent les PAM (Petits Avantages liés au Métier). Au Tchad, « *Les filles qui refusent d'être les « maîtresses » des professeurs se voient refuser leur passage en classe supérieure* (Amina n° 394, Février 2003). Au Sénégal, « *Le harcèlement sexuel, la discrimination sont une autre forme de violence que l'on retrouve en classe et à l'école* » (<http://www.eip.cifedhop.org/eip.afrique/senegal/violence.htm>).

Sans risque de se tromper, les MST constituent une gangrène qui touche au cœur des systèmes éducatifs africains. Le danger qu'elles présentent est d'autant plus grand que ce sont ceux qui étaient censés protéger la jeunesse, à savoir les enseignants, sont ceux-là qui sont indexés chaque fois. Ainsi, les chargés de la mission de l'épanouissement moral de cette jeunesse en sont-ils devenus les fossoyeurs ? L'inquiétude qu'une telle situation peut engendrer s'accroît avec l'ampleur que tend à prendre le fléau, surtout qu'il est accompagné d'un phénomène semblable.

Les MFT n'ont certainement pas pris le même envol que les MST mais leur enracinement progressif dans certains systèmes éducatifs mérite qu'on s'en préoccupe. En sont impliqués les enseignants, les chefs d'établissements et les surveillants. Au Gabon avec les MFT, c'est une autre perversion du système éducatif qui s'amorce : figuration sur des listes officielles de certains élèves exclus, passage en classe supérieure avec des moyennes de 03/20. Le pouvoir de l'argent bouscule alors toute règle établie. Plus haut, pour les problèmes d'inscriptions c'était une affaire entre adultes ; ce qui est plus dramatique à ce niveau, c'est que directement les élèves tous genres confondus, achètent la conscience de leurs enseignants.

Que la corruption par le sexe et par l'argent en milieu scolaire soit un fait réel cela ne fait plus aucun doute. Ce qui est à craindre c'est la tendance à l'institutionnalisation du fait. Les propos de cette dame au Niger à qui la question de savoir si elle a été victime de cette forme de violence, en donne le ton :

« Oui, plusieurs fois d'ailleurs sous les deux formes : j'ai tenté de corrompre un enseignant et j'ai essayé aussi de servir d'intermédiaire; si on ne fait pas ainsi ce sont les enfants des riches qui auront des diplômes et le travail et nos enfants vont toujours échouer et rester pauvres comme nous. Je suis analphabète mais j'ai beaucoup de relations dans le secteur de l'éducation. Tous les moyens sont bons pour survivre dans un pays pauvre comme le Niger » (Enquête ANLC/TI, op. cit.).

Les moyens financiers des parents et des élèves sont rackettés par les personnels adultes des établissements dans bon nombre de pays ; ces derniers n'épargnent pas non plus les fonds mis à la disposition du système.

Les détournements de fonds en éducation

Les systèmes éducatifs africains qui battent déjà de l'aile sont durement éprouvés par les détournements qui s'opèrent par-ci par-là par des hommes commis à la tâche de les diriger ou de les animer à des échelons divers. Le malaise est profond. Ce n'est pas par rapport au Niger que l'on dira le contraire. Classé pays le plus pauvre du monde par l'ONU selon l'indice de développement humain, le Niger a connu des turpitudes politiques dues à des détournements de fonds au ministère de l'éducation en 2005. La crise fut majeure car, après la destitution de deux ministres en juin 2006, puis de leur mise en examen par le parlement, c'est tout le gouvernement qui sera renversé par une motion de censure au parlement le 31 mai 2007 » (<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2007-06-11-Niger>).

En Guinée Conakry, des sourds muets ont grevé et écrit au premier ministre pour dénoncer les détournements et la vente au marché des dons reçus pour leur formation, des détournement et utilisation à des fins personnelles des subventions accordées par l'Etat pour le bon fonctionnement de l'école, la vente illicite des prothèses auditives offertes par une ambassade. Mais les responsables de ces détournements (intendants et directeurs d'établissement) sont restés souvent en place ou mutés sans être sanctionnés étant sous les ailes d'un « mogho puissant », le détenteur suprême du pouvoir (<http://laplumeplus.canalblog.com/archives/2008/02/19/index.html>).

Au Burkina Faso, la mauvaise qualité des aliments de la cantine du collège de Ténado a provoqué des émeutes en 2004. Les détournements de fonds alloués à la cantine étaient à la base de la mauvaise qualité.

De toute évidence, les détournements de fonds ne font que dégrader le climat social en général et le climat scolaire en particulier.

Il faut reconnaître que quel que soit le type de corruption qui sévit, les conséquences sont néfastes.

Le clientélisme

Au Burkina Faso, bien que les textes stipulent que pour être chef d'établissement il faut remplir un certain nombre de conditions², on constate que dans bien de cas, la nomination d'un chef d'établissement est tout simplement une question de relation. Les principes édictés en la matière semblent relever du folklore (LOMPO D.J., 2005) ; c'est ce qui peut expliquer qu'ils soient, selon le Rapport annuel du REN-LAC, 2002 « les acteurs les plus importants » dans les fraudes aux examens, les pots-de-vin pour briser les grèves, détournements des cotisations de parents d'élèves, racket au niveau des inscriptions, recrutements clandestins d'élèves...

² Tout au moins une probité morale exemplaire.

Pour sauvegarder alors leur poste, malgré ce qu'ils sont et font, les chefs d'établissement de cet acabit se cherchent des couvertures politiques. Ils sont capables de se servir, en servant des partis politiques ou des syndicats tout en lésant l'école. C'est en quelque sorte « une politique du ventre » (BAYART, 1989, 283). De telles attitudes sont susceptibles de perturber le climat scolaire. En d'autres termes, la politique du ventre, la recherche du poste ou la volonté de se maintenir à un poste se présentent comme des vecteurs de dégradation du climat scolaire qui éloignent l'école de ses objectifs.

Les causes de la corruption en milieu scolaire

Quelles peuvent être les causes à cette corruption ? Elles sont diverses.

Certains attribuent comme cause à cette corruption le fait que le pouvoir d'achat des enseignants, avènement du PAS (Programme d'Ajustement Structurel) aidant, ait baissé (MATOKO, 1996).

Pour d'autres, comme le dit l'adage « le poisson pourrit toujours par la tête ». DIAKITE affirme que les dirigeants africains se donnent pour image d'une nouvelle classe d'hommes d'affaires. Pour lui, en fouillant « toute la hiérarchie administrative et politique, on s'apercevra alors très vite que l'exemple vient d'en haut le plus souvent et même au sommet de cette hiérarchie » (DIAKITE, op. cit. : 83). Le quotidien burkinabè *Le Pays*, ne semble pas s'écarter de ce point de vue : « On ne peut prétendre lutter contre la corruption alors que les odeurs nauséabondes de mal gouvernance se dégagent du tréfonds des palais » (*Le Pays* n° 2989 du 24/10/03).

OLIVIER DE SARDAN (2001), quant à lui, se penche sur l'enchâssement culturel du complexe de la corruption. Il cite entre autres logiques, celles de la négociation, du courtage, du cadeau (avec l'expression : « pour que les papiers ne s'envolent pas »), de l'autorité prédatrice (prélèvement pour celui qui a l'autorité). À ces logiques, il ajoute les facilitateurs comme la surmonétisation de la vie courante qui oblige chacun à une quête permanente de moyens et la honte (le qu'en dira-t-on ?).

Si ces causes sont d'ordre général, il n'en demeure pas moins qu'elles s'appliquent également à la corruption en milieu scolaire. Dans son rapport 2002, le REN-LAC rapporte que selon les personnes sondées, les causes de la corruption en milieu scolaire sont : les bas salaires, la pauvreté, le manque d'infrastructures, le désengagement de l'État suite à la privatisation de l'école, la trop grande politisation de l'administration chargée de l'enseignement.

En 2000 déjà, la corruption était imputable aux bas salaires, à la pauvreté, à la précarité de l'emploi, à l'ignorance, à l'analphabétisme, au dysfonctionnement de l'administration, à l'impunité et à la perte des valeurs morales. En réalité, les deux dernières causes ne sont-elles pas les plus déterminantes ? En effet l'impunité est perçue comme une forme d'encouragement aux corrupteurs et aux corrompus en même temps qu'elle incite leur environnement à l'imitation compte tenu des brusques changements de mode de vie de ces parvenus sociaux.

En ce qui concerne les systèmes éducatifs, les fonctionnaires sont restés pendant longtemps une référence en matière d'intégrité. Sans doute que les autres secteurs étant baignés dans la corruption, la contagion a-t-elle fini par les atteindre ?

Lors des examens, les chefs d'établissements, en choisissant la voie de la corruption tenteraient de sauver l'image de marque de leurs établissements : plus il y a d'amis, plus l'établissement est côté et attire du monde.

Ces causes ne sont pas exhaustives. Les conséquences, elles, sont pesantes au regard de leur étendue.

Les conséquences de la corruption en milieu scolaire

Le poids de la corruption est réel sur le système éducatif. On n'imagine pas, ou en tout cas pas assez, les conséquences que peut avoir la corruption telle qu'elle se déroule, sur les systèmes éducatifs africains. Sans doute que la corruption de manière générale constitue une réalité dans tous les pays du monde mais il y a lieu de reconnaître que « *Ce qui est certain, c'est que l'effet déstabilisant de la corruption est d'autant plus délétère que le pays est plus pauvre* » (PERROT, op. cit. : 61). Quelles sont les conséquences de ce fléau sur nos pays réputés être économiquement pauvres ? Evoquons-les sans aucune prétention à les répertorier de manière exhaustive. Elles portent aussi bien sur l'individu élève que sur le système pour ne pas parler de l'avenir même de notre société.

Les conséquences au niveau de l'individu dépendent de la forme de corruption qui a cours dans le milieu scolaire.

Quand on parle par exemple du harcèlement sexuel sur les élèves filles, les conséquences sont inestimables. Il ne faut pas perdre de vue que le harcèlement est avant tout une souffrance infligée (DRIDA *et al.*, 1999) « une technique de destruction » (GRENIER-PEZE 2001 : 29). En effet, par le fait et par l'insistance ou la répétition du fait, les enseignants détruisent psychologiquement certaines de leurs élèves : abandon de l'école, rejet des parents et de la société en cas de grossesse, avec pour corollaire la marginalisation sociale à perpétuité ou tout du moins de longue durée. Dans tous les cas, « *le retentissement psychologique, fréquent lors des agressions de toute nature, est réputé constant et surtout durable chez les victimes de violences sexuelles* » (BARILLON et BENSUSSAN, 2004 : 105).

Avec les moyennes sexuellement transmissibles, il est évident qu'on tue le goût du travail dans l'esprit des apprenants. Cela est aussi bien valable pour la victime que pour certains de ses camarades pour qui les efforts ne sont pas récompensés dans l'équité. Par ce fait, on émousse la motivation de bon nombre d'élèves. Dans *Le Soleil* (op. cit.), n'a-t-on pas averti, malgré la réticence de certains spécialistes de l'éducation que : « *une génération d'enfants commence à croire que l'effort personnel et le mérite ne comptent pas et que le succès ne peut provenir que de la manipulation, du favoritisme et des pots-de-vin* ».

La corruption dans son aspect financier n'est pas non plus sans conséquence : que d'enfants de parents « incapables » restent à la porte de l'école ? L'avenir reste donc bouché pour tous ces enfants dont les parents n'ont rien pour soudoyer un chef d'établissement ou un enseignant.

L'une des missions de l'école, quel que soit le pays, c'est former des jeunes à même de contribuer à l'édification de la société dans laquelle ils se trouvent. Si dans cette société les valeurs morales sont bafouées, il y a des risques que la jeunesse soit atteinte. Or c'est « *la perte des valeurs et des références morales de la jeunesse qui se traduit par des comportements déviants* » (Conférences publiques REN-LAC, 2002, 45).

Il arrive que la jeunesse ne veuille pas suivre les adultes dans leur dérive morale. Ils s'insurgent même contre certaines de leurs pratiques. Ils s'érigent en défenseurs des normes et des valeurs. Ils se donnent alors tous les moyens pour parvenir à leur fin. C'est le sens de certaines manifestations de violence que l'on constate dans les établissements secondaires ou même en dehors. Tout se passe comme si on initiait les élèves aux violences réactives.

La corruption pèse également sur la qualité de l'enseignement. C'est souvent parce que les chefs d'établissement sont redevables aux parents d'élèves ou désirent se remplir les poches qu'ils recrutent au-delà des capacités d'accueil des classes : c'est là que les effectifs pléthoriques dans les classes trouvent leur explication. Or avec ces effectifs (de 100 à 140 élèves des fois dans une même classe), l'encadrement des élèves devient problématique surtout quand on sait que « *Le manque d'espace, c'est-à-dire la surpopulation, serait selon certains, responsables de la délinquance, des névroses et des psychoses, de la violence...* » (GHIGLIONE, 1986 : 115)

Du fait de la corruption, s'accroît le clientélisme dont les méfaits sur le climat scolaire se nomment conflits et méfiance entre éducateurs, maintien des éléments médiocres à des postes de responsabilité, ...

Vu les fraudes, les MFT, il existe un fort risque de dévalorisation des diplômes nationaux dans les pays africains. La généralisation de la corruption détruit la croyance en la justice et l'esprit citoyen responsable.

Tout compte fait, on reconnaîtra avec USUNIER et VERRA (1992) que la corruption est un cancer répandu avec lequel on vit, mais que chacun sait mortel à terme. Il y a donc lieu de penser à son éradication.

La lutte contre la corruption

Ce sont juste des pistes de réflexions. On ne peut se contenter de regarder le fléau se développer.

C'est d'abord au sommet de donner l'exemple ; si la tête est saine le système nerveux peut-être préservé. C'est dire que les dirigeants au sommet doivent non seulement se montrer exemplaires mais aussi ne pas se laisser envelopper par l'impunité quand viennent à être posés des actes contraires à la loi.

Aussi doit-on veiller à respecter et faire respecter les textes devant participer au bon fonctionnement des structures scolaires. Les législateurs produisent souvent de bons textes mais ceux-ci sont vite mis de côté dans le but d'assouvir des intérêts égoïstes et partisans.

Comme tout fléau pouvant mettre à mal le système éducatif, il serait judicieux de suivre son évolution, de contrer son expansion, voire trouver les solutions idoines à son éradication. Cela devrait être le sens de la création d'observatoires de la violence à l'école. Toutefois, ces laboratoires doivent faire la différence en n'étant pas assujettis aux mêmes systèmes gangrenés par la corruption. De telles structures devraient chercher à voir toutes les articulations du phénomène de la violence scolaire, participer à la sensibilisation des acteurs de l'éducation, former davantage les futurs enseignants par rapport à la réalité sociale dans laquelle baigne l'école.

Conclusion

Au Burkina Faso comme dans bien de pays, sévit une corruption qui met à mal les systèmes éducatifs. Des liens « coupables » existent entre les personnels adultes des établissements scolaires et les parents d'élèves. Au regard des places limitées dans les établissements scolaires publics et compte tenu des frais jugés exorbitants dans les établissements scolaires privés, exposés à une forte pression de corruption, le personnel succombe souvent quand il n'est pas lui-même celui qui propose ses services avec contrepartie.

Les parents n'hésitent pas à faire des propositions plus substantielles à des examinateurs pour ce qui est des examens et des concours.

Les élèves et les enseignants ne s'écartent pas du phénomène même si à ce niveau, argent et sexe s'entremêlent pour établir une tension sous-tendue par une forme d'injustice. Si des élèves de tout genre peuvent obtenir de bonnes notes ou moyennes grâce à l'argent dans certains pays, d'autres et plus précisément des filles subissent le harcèlement sexuel ou passent par celui-ci pour la même cause dans les pays africains au sud du Sahara.

La corruption qui touche pratiquement toutes les catégories d'acteurs, constitue un véritable poison pour le climat scolaire. Elle est même génératrice de violence.

Pour contrecarrer ce phénomène, il est impératif que les gouvernants se montrent plus responsables. La création d'observatoire de la violence scolaire dans son ensemble pourrait être salutaire.

Références bibliographiques

- BARILLON J., BENSUSSAN, 2004.** *Le désir criminel*, Paris, *Odile Jacob*, 228 p.
- BAYART J. F., 1989.** *L'Etat en Afrique La politique du ventre*, Paris, *Fayart*, 459 p.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2001** « Sémiologie populaire de la corruption », in *Politique africaine* n° 83, Editions *Karthala*, p. 92-114.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2001.** « La corruption au quotidien » in *politique africaine* n° 83, Editions *Karthala*.
- DIAKITE T., 1986.** *L'Afrique malade d'elle-même*, Paris, Editions *Karthala*, 163 p.
- DRIDA M. et al., 1999.** « Du harcèlement ou la violence discrète des relations de travail », Actes du 2^e CIPPT, Paris.

- DUMONT R., 1991.** Démocratie pour l'Afrique, Paris, Seuil *L'histoire immédiate*, 350 p.
- GELLMAN-BARROUX C., GELLMAN R., 1996.** « Le harcèlement dans le couple », in *Pratiques psychologiques*, 3, Le Bouscat, Editions *L'Esprit du temps*, 1996.
- GHIGLIONE R., 1986.** L'homme communiquant, Paris, Armand Colin, 271 p.
- GRENIER-PEZE M., 2001.** « Contrainte par corps : le harcèlement moral » in *Travail, Genre et Société* n° 5-Mars 2001, 29-41.
- LEPASTIER S., 1996.** « Le harcèlement sexuel entre la psychologie collective et la psychologie individuelle », in *Pratiques psychologiques*, 3, Le Bouscat, Editions *L'Esprit du temps*, 3-9.
- LOMPO D. J., 2005.** Le climat scolaire dans les établissements secondaires au Burkina. Les particularités d'un système éducatif, thèse de Doctorat, université Bordeaux 2, 293 p.
- MATOKO E., 1996.** L'Afrique par les africains : Utopie ou Révolution, Paris, *L'Harmattan*, 254 p.
- MICHAUD Y., 1986.** La violence, Paris, PUF, *Que sais-je ?* 127 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.P.** « L'économie morale de la corruption en Afrique » in *Politique africaine* n° 63 octobre 1996, Paris, *Karthala*, 97-116.
- PERROT E.,** « Corruption et rente » in *Projet (Attention Corruption)* N° 232, Hiver 1992-1993, 67-70.
- REN-LAC,** Conférences Publiques 2002.
- REN-LAC, Rapport 2000** sur l'état de la corruption au Burkina Faso.
- REN-LAC Secrétaire Permanent, 2002**
- USINIER J. C., VERRA G., 1992.** La grande riche (Corruption, éthique et affaires internationales), Paris, Editions *La Découverte*.

Dictionnaires, sites, journaux et revues ordinaires

Le Petit Robert

Le Petit Larousse

<http://siteressources.wordbank.org>

http://www.eurofem.org/02.info/22contri/2.07.fr/4fr.viol/20fr_vio.htm

<http://www.eip.cifedhop.org/eip.afrique/senegal/violence.htm>

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2007-06-11-Niger>

<http://laplumeplus.canalblog.com/archives/2008/02/19/index.html>

<http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tccorrupt/corruption25.htm> (Tchad Culture, septembre 1999).

<http://www.inwent.org/v-ez/lis/lis/niger/antikorrupsionsbericht.pdf>

(ANLC/TI Niger La corruption dans l'enseignement supérieur : Les perceptions du Public.

Amina n° 394, Février 2003, p. 28

Le Soleil, 16 juin 2003

Le Pays n° 2989 du 24/10/03

L'Essor n° 16145

Sidwaya du 22 avril 2003.